

## LE RECLASSEMENT DANS UN AUTRE CADRE D'EMPLOI

\*\*\*

### PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Un courrier de saisine indiquant de manière détaillée son objet et les questions précises pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un avis,
- Le certificat médical du médecin traitant mentionnant l'inaptitude définitive aux fonctions de l'agent,
- Tous les documents médicaux, non encore transmis au Conseil Médical (Formation restreinte), en possession de l'agent, adressés **sous pli confidentiel** (comptes rendus opératoires, radiologiques, avis spécialisés, etc...),
- La lettre de l'agent sollicitant son reclassement professionnel,
- La fiche de poste de l'agent décrivant les tâches exécutées actuellement,
- La fiche de poste du nouvel emploi proposé mentionnant les tâches envisagées,
- Avis écrit du médecin de prévention sur le reclassement envisagé,
- La fiche de renseignements dûment complétée (voir formulaire type de saisine du Conseil Médical – Formation restreinte) concernant l'agent,
- Le rapport hiérarchique concernant l'accompagnement mis en place et les modalités de réaffectation / reclassement prévues.

**Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.**